

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 45

Rubrik: La vie culturelle et littéraire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie culturelle et littéraire

Jean-René BORY à la tribune de l'Union Suisse

Tous ceux qui ont eu le privilège d'assister à la conférence de M. Jean-René Bory, le 8 décembre dans l'Auditorium Mail, seront d'avis, du moins nous l'espérons, pour estimer que cette soirée est à marquer d'une croix blanche.

M. J.-R. Bory se consacre à trop d'activités dans le domaine des arts et de l'histoire, pour que nous puissions toutes les citer. Rappelons qu'il est conservateur du château de Coppet et du Musée des Suisses au service étranger. A ce titre, il a organisé dans ces locaux plusieurs expositions (Necker et Versailles — bi-centenaire de la Manufacture des Gobelins - bi-centenaire de la naissance de Madame de Staél — les grandes heures de l'amitié franco-suisse, etc...) qui ont eu un retentissement international. Il collabore régulièrement à la radio et la T.V. romande et dès 1973, le fera également sur les ondes alémaniques. Il est aussi écrivain. Actuellement, il prépare un ouvrage sur Mme de Staél et Necker, il termine une œuvre, en trois volumes, intitulée : « Histoire de la Suisse à la rencontre de l'Europe », éditée sous peu, par la Baconnière, à Boudry (Neuchâtel). Mais pour ceux qui l'ont entendu, le 8 décembre, dans la belle salle du Mail, il restera, avant tout, le conférencier par excellence.

« Les régiments suisses au service étranger : quatre siècles d'histoire européenne », tel est le sujet développé par M. Bory avec une remarquable aisance. Son éloquence est de celle qui coule de source. Jamais on ne sent l'effort, ni la recherche d'un effet. Aucune mécanisation du débit, de l'« appris par cœur ». Elle est toujours l'expression précise de la pensée de l'orateur, qui ne craint pas de rapides digressions, ou le trait pittoresque, qui animent son exposé, sans jamais le détourner de son sujet. Il tient vraiment ses auditeurs en haleine, qui ne songent même pas à regarder leur montre ! Et le temps passe à l'écouter, sans qu'un seul instant l'attention se relâche. C'est là le plus beau témoignage que l'on puisse faire de son éloquence.

Cet exposé est d'une densité telle, qu'il est difficile d'en faire un résumé. En bref, M. Bory retrace l'histoire, dès ses débuts, de notre pays, tout en remarquant que plusieurs points de ses origines restent encore obscurs. Puis il analyse les répercussions, sur la formation de l'Europe, du sacre de Charlemagne, par le Pape Léon III, en 800, puis celles du partage familial de ses origines restent encore obscur. Le traité de Verdun, en 843, qui modifia sensiblement le destin de l'Europe.

L'ouverture du passage du St-Gothard donne, en fait, le feu vert à l'émancipation des Waldstätten. Le conférencier ne manque pas de démysterifier les sentiments patriotiques de ces premiers Helvètes. De toutes façons ce furent de rudes gaillards, amateurs de bagarres et de pillages, combattants de grande valeur. Peu à peu, ils créèrent de nouvelles armes, mirent au point une tactique révolutionnaire qui en firent, pendant des siècles, les guerriers les plus redoutables du continent. Ils portent la victoire sur la hache de leurs hallebardes. La maison des Habsbourg, l'une des plus célèbres familles suisse, en fit plusieurs fois la tragique expérience. Les souverains étrangers s'intéressent à ces intrépides guerriers, ceux de France notamment, recherchent l'amitié des cantons suisses. Malgré les innombrables péripéties sanglantes qui jalonnent l'histoire de nos premiers cantons, le pays prend forme peu à peu. En 1453, Charles VII signe la première alliance de la couronne de France avec les Suisses. Ce traité portera ses effets jusqu'à la Révolution française. Après la bataille de Marignan, qui fut une lourde mais glorieuse défaite pour les troupes suisses, en 1515, les 13 cantons d'alors renoncent à intervenir en tant qu'Etat, dans les guerres européennes. Ce sont dès

lors, à titre individuel que les Suisses s'engagent, à prix d'or, dans les armées étrangères. On en trouve sur tous les champs de bataille de France, d'Italie, d'Autriche, d'Espagne, de Hollande, de Suède, etc... A cette époque, où la misère régnait dans le pays, les soldats sont en quelque sorte la seule « marchandise » d'exportation de la Suisse.

La Diète helvétique, incapable de supprimer ce trafic, décide de le réglementer. Dès ce moment, ce sont des régiments formés sous l'égide de la Diète ou des autorités cantonales qui partent se bagarrer sous les drapeaux étrangers. La Suisse conclut avec les gouvernements intéressés des accords qui prévoient que les régiments helvétiques ne seront commandés que par des officiers suisses ; que ces derniers pourront accéder aux plus hauts grades ; que des mesures seront prises pour éviter l'affrontement de régiments suisses, combattant dans deux armées ennemis. Mais ces accords comportent aussi des avantages économiques, notamment des facilités d'exportations, d'une importance capitale pour l'avenir du pays. C'est vraiment à l'astuce des dirigeants suisses de cette époque que l'on doit le début de l'industrialisation de notre pays qui, après avoir été l'une des puissances militaires les plus redoutées de l'Europe, est devenue au cours des siècles une grande puissance financière, industrielle et commerciale du vingtième siècle.

S.A.CIMENTS D'OBOURG

Toute
la gamme
des ciments
Portland

BUREAU DE VENTE :
BOULEVARD DU REGENT 46 - 1000 BRUXELLES
TEL. : (02) 12 30 50 (8 LIGNES)

Une partie, au moins, des deux millions de soldats qui, pendant quatre siècles ont pris part à presque toutes les batailles du continent, sont devenus, peu à peu, par les observations faites et les relations nouées à l'étranger des conseillers et des agents qui ont contribué au développement économique de notre pays. Pendant cette même période, plus de 800 officiers généraux suisses ont mené au combat, et le plus souvent à la victoire, non seulement leurs propres troupes, mais aussi celles des pays étrangers qui les avaient engagés. Ils ont forgé dans l'histoire la glorieuse renommée militaire de la Suisse.

Ce ne sont là que quelques notes, qui ne donnent qu'une bien pâle idée de la conférence de M. J.-R. Bory. Avec une extraordinaire puissance d'évocation, il nous a fait revivre l'étonnante épopee vécue, pendant quatre siècles, par ces terribles combattants suisses. Il est remarquable que leurs descendants, peu à peu et avec une indéniable habileté ont su transférer cette combativité des sanglants champs de bataille au domaine économique et exercer ainsi, sur un autre plan, leur vitalité héréditaire.

Rappelons que cette mémorable soirée, organisée avec l'aimable collaboration de l'Association de Documentation et d'Information Culturelle et Touristique, de Bruxelles, était placée sous le haut patronage de l'Ambassadeur de Suisse, M. Henri Monfrini, et qu'elle s'est terminée par une réception très animée, offerte par l'Union Suisse, avec la participation des importateurs belges de vins suisses.

Brg.

DES SUISSES A L'HONNEUR

L'Académie internationale de Culture française, qui a son siège à Bruxelles et que préside avec distinction Monsieur Désiré Tits, a élu membre titulaire une de nos compatriotes, Madame Pierrette Micheloud, d'Evolène. C'est au cours d'une séance académique d'une très haute tenue littéraire, que Madame Micheloud a été reçue, en même temps qu'un écrivain belge, Monsieur P. Henrard. Ce fut le Secrétaire de cette Académie, M. Philippe Delaby qui présenta Pierrette Micheloud et donna un aperçu de ses œuvres. Il nous a révélé un écrivain, mais surtout une poétesse au talent d'une remarquable délicatesse. Dans sa réponse, Madame Micheloud a évoqué, avec une profonde émotion, son rude et beau pays, ses montagnes, ses paysages fascinants auxquels elle reste intimement attachée, mais aussi et avec quels regrets, l'irrésistible envahissement d'un modernisme outrancier, qui souille ce sol que seule la nature devrait parer. Son auditoire lui a prouvé, par ses chaleureux applaudissements, combien il partageait son émotion.

Au cours d'une séance solennelle, tenue le samedi 9 décembre, l'Académie Royale de Langue et de Littérature Française a décerné son « Grand Prix de Littérature Française hors de France » à notre compatriote Jean Starobinsky, critique et essayiste, de Genève. Le professeur genevois Marcel Raymond était chargé de présenter le lauréat, mais n'a pu se déplacer. Son texte a été lu par Madame Lilar, Présidente de l'Académie.

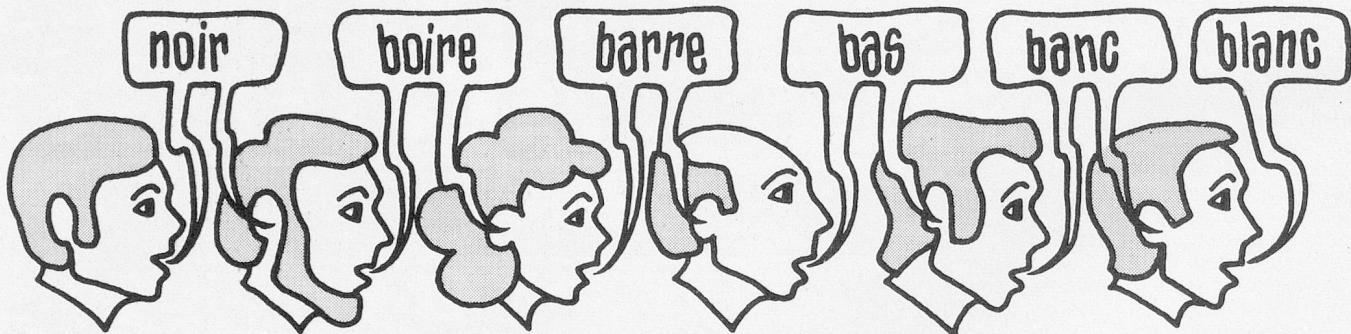
L'Ambassadeur de Suisse et Madame Monfrini ont donné, à cette occasion, un cocktail où se pressaient tous les représentants des milieux littéraires du pays.

Brg.

DISQUES : LA GRAND'MESSE EN SI DE J.-S. BACH

Dans le numéro 43 du COURRIER nous avons publié un compte-rendu sur la remarquable exécution de cette œuvre, donnée à Gand dans le cadre du Festival des Flandres, par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne. Nous apprenons que son enregistrement est mis en souscription par la firme ERATO. Il comporte 3 disques. Le prix de souscription est bien entendu plus avantageux que les conditions normales de vente.

Tous renseignements auprès des magasins spécialisés.



le bouche à oreille. c'est... mhh... bbbien...

nous avons d'autres moyens de communication :

téléphonie - recherche de personnes - interphones - radiotéléphones - transmission d'alarmes - téléaffichage.
distribution de musique - transport par tube pneumatique - distribution - contrôle et enregistrement de l'heure.

AUTOPHON



1050 BRUXELLES
2000 ANTWERPEN
9002 LEDEBERG
4000 LIEGE

- rue de Naples 53 (02) 11 22 50
- Lange Leemstr. 429-431 (03) 30 99 65
- Brusselsesteenweg 1 (09) 23 97 91
- bd de la Sauvenière 64 (04) 23 41 85